



## MINISTÈRE DES ARMÉES



FORCES FRANÇAISES  
STATIONNÉES A DJIBOUTI



DIRECTION DU COMMISSARIAT  
D'OUTRE-MER A DJIBOUTI

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 14/2019 AU PROFIT DES FORCES FRANÇAISES STATIONNÉES A DJIBOUTI

#### 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

CERCLE DE LA BASE DE DEFENSE DES FFDJ

Directeur de Cercle

SP 40074

00200 HUB ARMÉES

Téléphone : 21.45.03.94 ou 21.45.01.40

#### 2. INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION

##### 2.1 Objet de la convention

La présente consultation a pour objet l'exploitation du point de restauration rapide du quartier Massart (BA 188) - Top Gun, au profit du Cercle de la Base de défense des Forces Françaises stationnées à Djibouti (CBFFDJ).

##### 2.2 Durée

La présente convention est passée pour une période d'un an (01) renouvelable trois (03) fois et prendra effet à partir du **21 mai 2019**. Dans le silence du CBFFDJ, la reconduction prévue est tacite.

#### 3. PROCÉDURE DE PASSATION

Le contrat est passé selon une procédure de convention

#### 4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier du candidat devra comporter les documents et justificatifs énoncés dans le règlement de la consultation.

#### 5. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (DCE).

#### 6. DATES LIMITES

Date limite de retrait des dossier (DCE) : **jeudi 18 avril 2019 à 12h00** (dernier délai),

Date limite de réception des plis : **jeudi 09 mai 2019 à 12h00** (dernier délai).

#### 7. LIEU OÙ L'ON PEUT RETIRER

- Auprès du Service Soutien vie – 21.45.03.00 ou 21.45.01.40  
Aux horaires suivants : du dimanche au jeudi de 7h00 à 13h00 et le lundi de 08h00 à 17h00.  
Ou
- Transmis par courriel sur demande de l'intéressé aux adresses suivantes : [alissende.avy@intradef.gouv.fr](mailto:alissende.avy@intradef.gouv.fr)